



caf.fr



La violence conjugale

Sommaire

✿ Définition	p. 3
✿ Les différents types de violence conjugale	p. 4 - 5
✿ Manifestations	p. 6
✿ Violence post-séparation	p. 7
✿ Le cycle de la violence conjugale	p. 8
✿ Suis-je victime ?	p. 9
✿ Le violentomètre	p. 10 - 11
✿ Le dépôt de plainte	p. 12 - 13

Définition

« Les violences dans les relations intimes sont un ensemble de comportements, d'actes, d'attitudes de l'un des partenaires ou ex-partenaires qui visent à contrôler et dominer l'autre.

Elles comprennent les agressions, les menaces ou les contraintes verbales, physiques, sexuelles, économiques, répétées ou amenées à se répéter, portant atteinte à l'intégrité de l'autre et même à son intégration socio-professionnelle. Ces violences affectent non seulement la victime, mais également les autres membres de la famille, parmi lesquels les enfants. Elles constituent une forme de violence intrafamiliale.

Les violences dans les relations intimes sont la manifestation, dans la sphère privée, des relations de pouvoir inégal entre les femmes et les hommes encore à l'œuvre dans notre société. »

Les différents types de violence conjugale

Humilier, rabaisser, insulter,
culpabiliser, menacer...

**Violence psychologique
et/ou verbale**

Frapper, bousculer, gifler, pincer...

Et aussi : diriger sa violence
physique vers des objets ou vers
un animal de compagnie

Violence physique

Confisquer une carte bancaire,
surveiller les dépenses de l'autre,
l'obliger à quitter son travail,
mettre en place une dépendance
économique, vendre des biens de
l'autre en cachette...

Violence économique

Les différents types de violence conjugale

Obliger à avoir des rapports, imposer des positions ou des pratiques sexuelles non désirées, contraindre à la prostitution, saboter la contraception, obliger à avorter...

Violence sexuelle

Isoler l'autre, pousser l'autre à se disputer avec sa famille ou à prendre ses distances avec ses ami(e)s, répandre de fausses rumeurs sur l'autre pour nuire à sa réputation ou sa carrière...

Violence sociale

Confisquer la carte de séjour ou le passeport de l'autre et refuser de les lui donner, cacher des informations concernant la scolarisation des enfants ou l'aide sociale...

Violence administrative

Manifestations

La violence conjugale touche principalement les femmes, sans distinction d'âge, de classe sociale ou de culture.

Le partenaire violent va mettre en place des stratégies, afin de prendre le contrôle sur sa victime jusqu'à la dominer totalement.

La violence conjugale peut être le fait d'un ex-partenaire et elle peut exister entre deux partenaires ne vivant pas ou plus sous le même toit.

Violence post-séparation

La violence conjugale ne s'arrête pas toujours à la séparation.

L'auteur des violences peut continuer à exercer son contrôle et sa domination sur l'ex-partenaire.

La violence post-séparation est souvent vue comme étant un « conflit » ou une « séparation conflictuelle ». Il s'agit pourtant bel et bien encore de violence conjugale, qui peut là aussi se décliner de différentes manières.

Ce sont principalement des violences psychologiques et/ou verbales (harcèlement, insultes, accusations mensongères...) et économiques (le non-versement de la pension alimentaire, par exemple), mais également des violences physiques, sexuelles, sociales et/ou administratives.

Le cycle de la violence conjugale



Suis-je victime ?

L'association Solidarité femmes vous donne les clefs à l'aide d'un questionnaire anonyme et confidentiel :

<https://www.solidaritefemmes.org/suis-je-victime-de-violences>

 Questionnaire 100% anonyme et confidentiel.

SUIS-JE VICTIME DE VIOLENCES ?

La violence conjugale n'est pas seulement physique et/ou sexuelle, elle peut être morale, verbale, psychologique et/ou économique.

Le violentomètre

La relation est saine quand il :

- respecte vos décisions et vos goûts
- accepte vos ami-e-s et votre famille
- a confiance en vous
- est content quand vous vous sentez épanouie
- s'assure de votre accord pour tout ce que vous faites ensemble

Il y a de la violence quand il :

- vous ignore pendant des jours quand il est en colère
- vous fait du chantage si vous refusez de faire quelque chose
- vous rabaisse quant à vos opinions et vos projets
- se moque de vous en public
- vous manipule
- est jaloux en permanence
- contrôle vos sorties, vos tenues, votre maquillage
- fouille vos textos, mails, applis
- insiste pour que vous envoyiez des photos intimes
- vous isole de votre famille et vos ami-e-s

Vous êtes en danger quand il :

- vous traite de folle lorsque vous lui faites des reproches
- « pète les plombs » lorsque quelque chose lui déplaît
- vous pousse, vous tire, vous gifle, vous secoue, vous frappe
- menace de se suicider à cause de vous
- vous touche les parties intimes sans votre consentement
- menace de diffuser des photos intimes de vous
- vous oblige à regarder des films pornographiques
- vous oblige à avoir des relations sexuelles

Le violentomètre

La relation est saine...

PROFITEZ ☺

Il y a de la violence...

VIGILANCE.

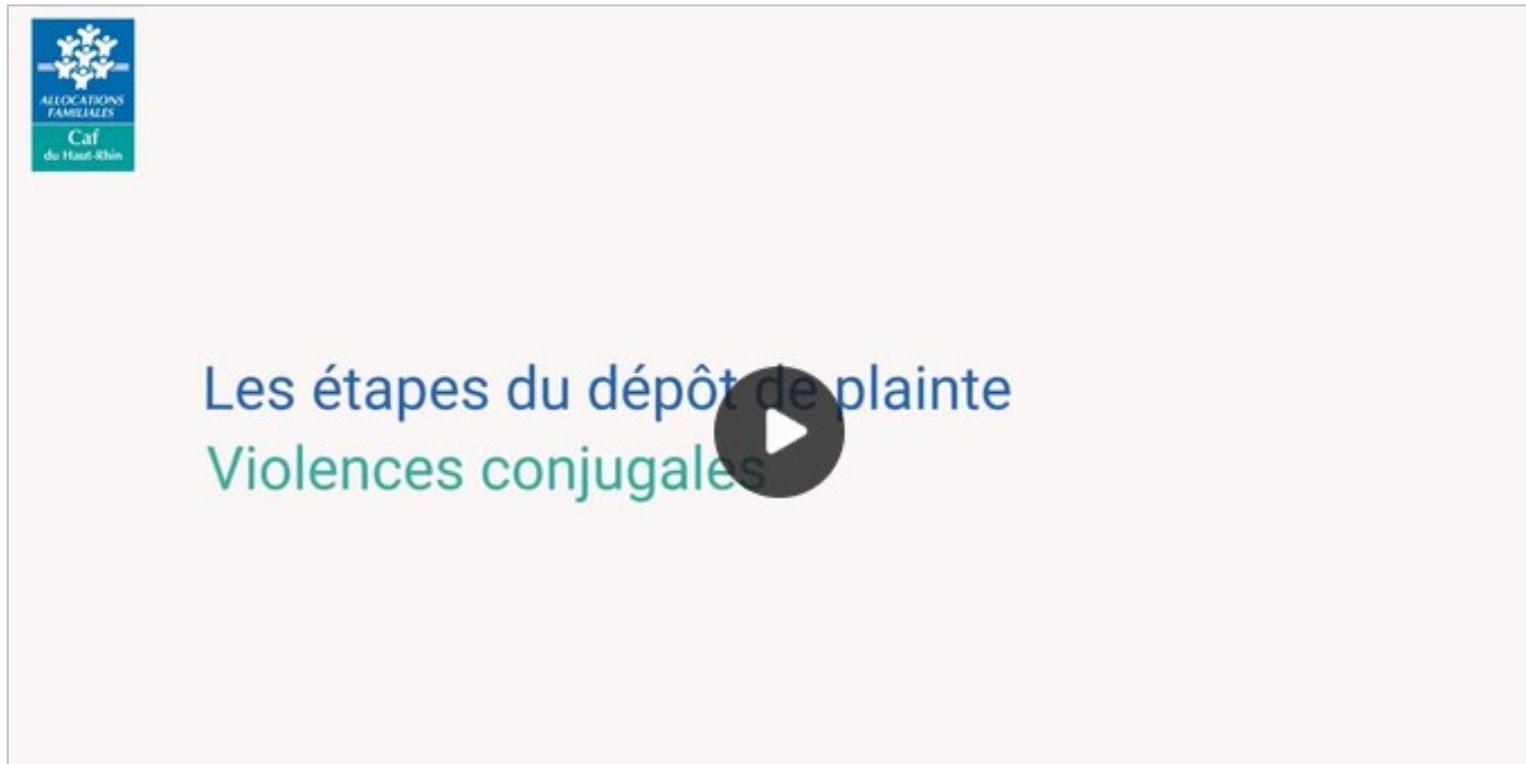
DITES STOP.

Vous êtes en danger...

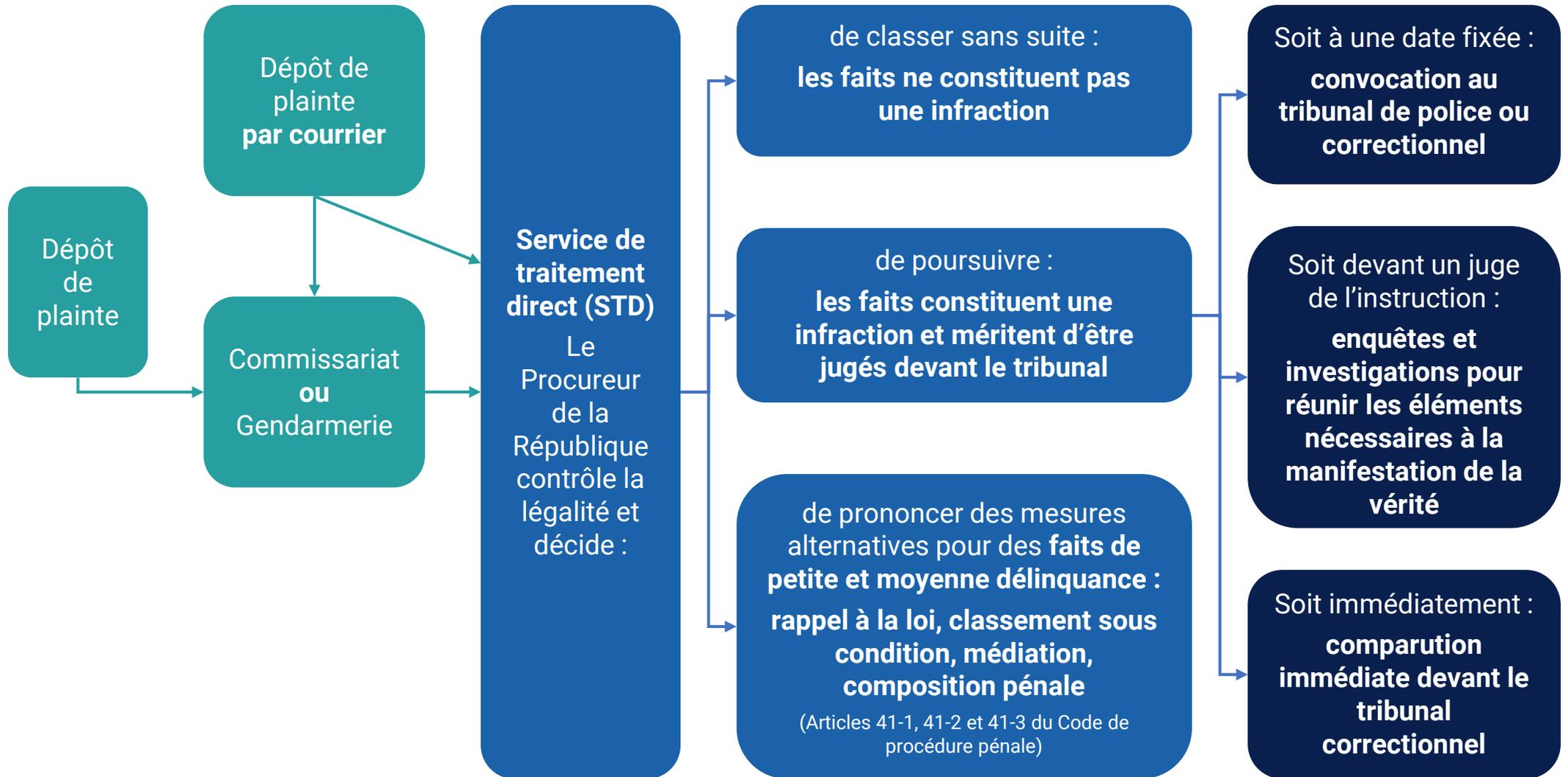
PROTÉGEZ-VOUS.

DEMANDEZ DE L'AIDE.

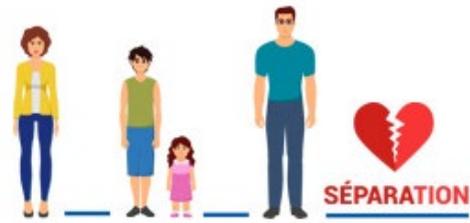
Le dépôt de plainte



Le dépôt de plainte



LA CAF EST À VOS CÔTÉS



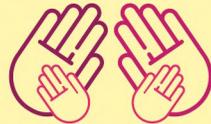
**ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ**



**ACCÈS
AU LOGEMENT**



**AIDES
FINANCIÈRES**



**PENSION
ALIMENTAIRE**



**INFORMATIONS
LOCALES**



**MÉDIATION
FAMILIALE**



**VIOLENCES
CONJUGALES**



**ESPACES DE
RENCONTRE
PARENTS-ENFANTS**



**AIDE
À DOMICILE**

